

relatifs à l'hygiène publique. Les représentants des organisations de l'hygiène ne se réunissent-ils pas à Genève afin de discuter ces problèmes?—R. Oui.

D. A titre d'exemple: M. Brock Chisholm est le secrétaire de cette organisation?—R. Oui, il en est le secrétaire général. Le Dr Chisholm n'est aucunement le représentant du Canada.

D. Je sais. Mais nous envoyons des délégués, n'est-ce pas?—R. Oui, au conseil de direction.

M. HARRIS: A mon avis, monsieur le président, le sous-secrétaire devrait envoyer ces rapports concernant l'Organisation mondiale de la santé au Dr McCusker.

Le TÉMOIN: Je serais heureux de le faire.

Le PRÉSIDENT: Ce poste est-il adopté?

M. FRASER: J'aurais encore une question à poser, monsieur le président.

*M. Fraser:*

D. L'organisation mondiale de la santé collabore-t-elle avec l'Organisation de la Croix-Rouge?—R. Il serait normal qu'elle le fasse.

D. Et qu'elle assume certaines tâches qui incombaient autrefois à la Croix-Rouge?—R. Non, je ne crois pas.

D. Je croyais qu'elle le faisait. —R. Pas du tout, je crois.

D. L'organisation de la Croix-Rouge représente-t-elle l'organisation de Londres?

M. FOURNIER: Ce n'est pas du tout la même chose.

Le TÉMOIN: L'adjoint du Ministre a donné ce renseignement.

(La discussion qui se poursuit n'est pas consignée au compte rendu.)

M. GRAYDON: Je me range à l'avis du Dr McCusker; il doit y avoir, dans plusieurs des organisations semblables à l'Organisation mondiale de la santé, des chevauchements d'activités. Mais il y a lieu de distinguer entre les organisations spécialisées qui fonctionnent sous l'égide des Nations Unies elles-mêmes, et celles qui sont, en réalité des organismes gouvernementaux. Il ne s'agit pas d'institutions comprenant les représentants de diverses professions ou de régions particulières, mais d'organisations gouvernementales ou inter-gouvernementales, qui représentent les pays membres des Nations Unies. C'est ce point de vue qui prime dans leur composition. Je sais que, lors de la création de l'organisation mondiale de la santé, à New-York, plusieurs d'entre les pays intéressés ont eu l'impression qu'ils obtenaient ainsi, dans le domaine de la santé, une collaboration sur le plan mondial que ne pourrait leur procurer aucune autre agence des Nations Unies. Ils ont reçu en l'occurrence une collaboration appréciable de l'Union Soviétique et de ses satellites, ainsi que de tous les autres pays membres des Nations Unies. On avait l'impression qu'au moyen d'une organisation semblable, on pourrait créer un système de collaboration internationale qu'aucune autre agence n'était en mesure de fournir et arriver à de meilleurs résultats que ceux obtenus jusqu'ici par l'intermédiaire des organisations professionnelles et commerciales. J'ai bien l'impression que cet idéal a été aussi magnifiquement réalisé par l'Organisation mondiale de la santé que pouvaient l'espérer ceux qui l'avaient conçu. En tous cas, elle a constitué le point de départ d'une collaboration et fourni un exemple,—peut-être l'exemple le plus saillant jusqu'à ce jour,—de ce que tous les pays rattachés aux Nations Unies croyaient pouvoir accomplir dans